



Compte-Rendu rencontre habitante du 13 mai 2022 CENTRE VILLE - SAINT-PIERRE

Elu-e-s présent-e-s : Sylvie Girard, Françoise Tesseron, Isabelle Bizouard, Michel Chevallier, Dominique Joubert.

Habitant-e-s présent-e-s : 17 participants, avec des préoccupations liées aux mobilités, à la tranquillité publique, au stationnement...

Secteur Saint-Pierre :

* Avenue Sadi Carnot : Entrée / Sortie de ville dangereuse, rectiligne, les voitures et camions prennent de la vitesse en descendant. Proposition d'installer un radar pédagogique (Ville) ou répressif (État), plus de panneaux indicateurs de la vitesse limite, d'une « écluse » (chicane) au niveau de la gare, de ralentisseur type coussin berlinois, ... L'idée de prolonger la limitation à 30 km /h jusqu'au carrefour de la pierre plantée recueille l'assentiment du public. L'étude du schéma des mobilités va donner des pistes de travail. A noter également le cheminement vélo au niveau de la place, dangereux au niveau du chaussidou en haut de l'avenue ou interdit quand il emprunte le cheminement piéton le long des gros pots végétalisés. L'étude du CEREMA va donner des pistes sur ces sujets. La Ville va demander auprès de la gendarmerie, les relevés de vitesse et le nombre de véhicules passant sur l'avenue. Enfin, il est indispensable de renforcer la signalétique pas assez visible, en montant vers Saint-Pierre, car de nombreuses voitures s'engagent dans le sens interdit, surtout des touristes en été.

* Parking des Aires : Voitures ventouses réduisant les possibilités de stationnement, comme les camping-car installés sur la longue durée. L'évacuation des voitures en stationnement permanent est pris en charge par la Ville mais le process est long : marquage, identification, contact, courrier, mise en demeure). La signalétique est à compléter (accès, places tracées, entrée / sortie, ...). Nettoyage effectué lors de la journée citoyenne dédiée.

* Tranquillité de la place : plusieurs groupes nuisent à la tranquillité de Saint-Pierre : les mobylettes le soir, sur un temps bruyant mais limité ; le groupe de « marginaux » avec chiens à proximité de la moyenne surface et de la pharmacie. Ils s'installent près des magasins pour leurs achats quotidiens. Ils impactent surtout l'image de la ville. Avec l'été, question est posée de savoir s'ils allaient partir ailleurs ? Il semblerait que de nouveaux arrivants soient présents, plus agressifs ; le groupe installé à l'arrêt de bus, jeunes déscolarisés privatisant l'espace public, soupçonnés de dégradations : une procédure en cours suite aux dernières dégradations, la ville dépose plainte systématiquement. Ils salissent chaque jour le lieu, nettoyé avec persévérance chaque jour par les services techniques. Question est posée d'installation de caméras de vidéosurveillance : c'est efficace provisoirement, mais avec une adaptation rapide des délinquants (capuche, angles morts, etc), un déplacement sur d'autres lieux, un coût important pour la collectivité. La Ville, avec le CLSPD, s'oriente plutôt vers l'éducation et la prévention. A noter enfin, les pneus dégonflés suite à une action du collectif « La Ronce », qui est également passé par le Mazel. La Ville condamne et invite à porter plainte.

* Bus scolaires : devant les difficultés liées aux rotations des transports scolaires, suggestion est émise de déposer les collégiens et lycéens à la gare, puis de sécuriser leurs montées à la cité scolaire à pieds.

Rue Camille Buffardel :

* Vitesse des vélos : la vitesse des vélos est perçue comme excessive, sans coup de sonnette pour prévenir, rasant les portes d'entrées lors de croisement, à contre-sens, ... Rappel des règles de bonne conduite de la zone de rencontre effectué, interrogation sur ce dispositif peut-être pas adapté sur cette rue. Suggestion d'un circuit vélos dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par Émile Laurens, rue de l'Armellerie puis Camille Buffardel. L'étude sur les mobilités fera l'objet de rencontres et d'échanges dès sa réalisation effectuée.

* Stationnement : demande de places de stationnement désignées sur la rue. Françoise Tesseron, adjointe aux mobilités, rappelle que 68 % des foyers possèdent un garage.

Ailleurs sur le secteur :

* Voitures ventouses sur 3 places au croisement Jean-Jaurès / Ursulines : occupées en permanence, sans rotation. Information à jpbertrand@mairie-die.fr pour mise en surveillance.

* Budget voirie : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km).

* Absence de nettoyage : la rue Carrée est oubliée par la balayeuse, trop étroite pour manœuvrer probablement. Deux autres impasses également donnant sur la rue Jean-Jaurès. La rue du Four est également un espace propice aux crottes de chiens et aux urines humaines.

* Rue du Salin : les jours de marché et l'été, les voitures, souvent des touristes, entre par la rue Félix Germain, poursuivent rue du Salin puis descendent la rue Camille Buffardel, mettant à mal la piétonnisation du centre-ville. Il est impératif de poser une signalétique visible et efficace : barrières Vauban, répétées rue du salin.

* Place Jules Plan : les mesures prises l'année dernière ont été efficaces. Il faut désormais organiser la suite : retrouver une utilisation plurielle de la place, en améliorant les jeux (réparer et regrouper + assises parents) – hfathi@mairie-die.fr, assurer des animations culturelles ou ludiques, penser à des assises personnalisées (sièges par exemple).

* Compostage : le référent du point de Chabestan invite les volontaires qui souhaitent devenir référents compostage à sa faire connaître auprès de la mairie – acorroenne@mairie-die.fr, car d'ici deux ans, le « fermentescible » (reliquat des repas, épluchures, etc) ne sera plus accepté dans les points propreté. Suggestion ajouter les composteurs sur le nouveau plan de ville.

Parrainage des jeunes pour le cinéma : opération fifty-fifty : le cinéma va proposer à la rentrée scolaire 2022 un parrainage : un abonné offre une place à un jeune pour qu'il assiste à un film d'Art et d'Essai. Discussion et lien inter-générationnel peuvent ainsi se tisser. Qui est intéressé ? Retour sur l'adresse : participation.habitante@mairie-die.fr